

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize, le 05 avril, à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de NAUVIALE régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des réunions.

**PRESENTS** : COUFFIGNAL, CAMPELS, CARLES-DUBOC, CAVAILLES, CHINCHOLLE, GARDIN, GARROTE, GUIRAL, PEGUES, RAYNAL, SAULES, SERVIERES Ph, SERVIERES S, TOURNEMIRE.

**ABSENT – EXCUSE** : GARY

Monsieur Philippe SERVIERES a été nommé secrétaire de séance.

## **Vote du budget primitif 2016**

**N° 2016-04-05-01**

Madame Marie-Hélène CAVAILLES présente le budget primitif pour 2016 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	455 927.61	455 927.61
Investissement	348 681.28	348 681.28

**En fonctionnement**, on retrouve la somme de 455 927.61 € dont pour :

- les recettes 417 411.14 € + un résultat reporté de 38 516.47 €
- les dépenses 367 837.14 € + un virement à la section d'investissement de 88 090.47 €.

**En investissement**, on retrouve la somme de 348 681.28 € dont pour :

- les recettes sont de 235 278.86 € + les restes à réaliser de 2015 de 83 160.15 € + le solde d'exécution reporté de 30 242.27 €.

- les dépenses réelles sont de 153 023.61 € + les restes à réaliser de 2015 de 195 657.67 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- approuve le budget primitif 2016
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.